

Avis pour la société SFR SA : Projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions

SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE - SFR

343 059 564 RCS Paris

Forme : Société anonyme.

Capital : 3.423.265.598,40 euros.

Adresse : 16, rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris.

Oppositions : Les créanciers des sociétés participantes pourront former opposition à cet apport partiel d'actif dans les conditions et délais prévus à l'article L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions.

- Société apporteuse : Société Française du Radiotéléphone – SFR, société anonyme au capital de 3.423.265.598,40 euros, dont le siège social est situé 16 rue du Général Alain De Boissieu, 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 343 059 564 RCS Paris.
- Société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : SFR Filiale, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 1 square Béla Bartók, 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 838 867 323 RCS Paris.

Valeurs estimées à la date de réalisation de l'apport :

- Actif : 457.837.640 euros ;
- Passif : (54.714.095) euros ;
- Actif net apporté : 403.123.545 euros.

Rapport d'échange des droits sociaux :

Pour rémunérer l'apport effectué par SFR à SFR Filiale, cette dernière société émettra 3.534.324.721 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euros chacune, représentant une augmentation de son capital d'un montant de 35.343.247,21 euros.

Montant prévu de la prime d'apport (sous réserve des éventuels ajustements pour tenir compte de la valeur définitive des éléments apportés) : 367.780.297,79 euros.

Date du projet de traité d'apport partiel d'actif : 23 octobre 2018.

Date de dépôt : 26 octobre 2018.

Lieu de dépôt du projet : Greffe du Tribunal de commerce de PARIS

Pour avis.